

AIDE RÉNOVATION RAVALEMENT DES FAÇADES



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Rappel des conditions générales de l'éligibilité à l'aide :

- **Périmètre** : l'immeuble doit être situé dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- **Ressources** : sans condition de ressources
- **Travaux** :
 - ☐ complets de ravalement des façades visibles depuis le domaine public,
 - ☐ sont réalisés par des professionnels du bâtiment dans les règles de l'art,
 - ☐ doivent respecter la qualité architecturale et les modes constructifs,
 - ☐ peuvent inclure des travaux de valorisation architecturale, d'optimisation énergétique et de mise en sécurité (zinguerie ou ferronnerie, volets, sous-faces des balcons en pierre, modénatures, réseaux, etc.)
 - ☐ doivent atteindre 5 000 € HT minimum,
 - ☐ doivent être achevés dans les 24 mois après la notification de l'octroi de l'aide.
- **Montant de l'aide pour le périmètre du Site Patrimonial Remarquable** : 20% du montant HT des travaux dans la limite de 10 000€
- **Montant de l'aide autour des places Lavault et Flandres-Dunkerque, rue Saint-Médard et rue Porte de Paris (2026-2027)** : 25% du montant HT des travaux dans la limite de 15 000€
- **Bonus de 3 000€** si les travaux de réfection de la devanture commerciale et de ravalement de façade sont réalisés simultanément (2 000€ pour la façade + 1 000€ pour la devanture)

Pièces à fournir en complément du présent formulaire dûment rempli :

- ☐ les devis détaillé(s) des travaux précisant chaque poste de travaux concerné par l'aide au ravalement
- ☐ les photos en couleur des façades à restaurer
- ☐ l'attestation de responsabilité civile et professionnelle des entreprises effectuant les travaux
- ☐ une copie du récépissé de dépôt de l'autorisation d'urbanisme
- ☐ le procès-verbal de l'assemblée générale confirmant le vote des travaux pour les immeubles en copropriété
- ☐ le justificatif de propriété
- ☐ le relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Dossier de demande de subvention à transmettre

à l'adresse électronique suivante :
revitalisation@thouars.fr

Ou à déposer à :
Maison de l'Urbanisme
Direction Aménagement et Planification
Service Habitat et Cadre de Vie
5 rue Anne Desrays - 79100 Thouars

En dehors des horaires d'ouverture de l'accueil,
veuillez sonner à l'entrée ou déposer votre dossier
dans la boîte postale située au 7 rue Anne Desrays



ATTENTION : LES TRAVAUX NE
DOIVENT PAS ÊTRE ENGAGÉS OU RÉ-
ALISÉS AU MOMENT DU DÉPÔT DE LA
DEMANDE. AUCUNE SUBVENTION NE
SERA ACCORDÉE ET VERSÉE EN CAS
DE DÉMARRAGE DE TRAVAUX SANS
ACCORD PRÉALABLE DE LA COMMIS-
SION D'ATTRIBUTION DES AIDES.

AIDE RÉNOVATION RAVALEMENT DES FAÇADES



INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR ET SUR LE PROJET :

Nom / Prénom du demandeur :

.....
.....

Adresse postale complète du demandeur :

.....
.....
.....

Numéro de téléphone :

.....

Adresse mail :

.....

Adresse de l'immeuble objet de la demande :

.....

Références cadastrales de l'immeuble objet de la demande :

.....

Demandeur agissant en qualité de :

- ☐ Propriétaire :
• Occupant
• Bailleur
☐ Syndic de l'immeuble

Détail des travaux objet de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et Signature :

AIDE RÉNOVATION RAVALEMENT DES FAÇADES



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAIEMENT

Rappel des modalités de versement de l'aide :

- Aucun acompte ou versement partiel de l'aide ne sera versé
- Le versement de l'aide sera suspendu en cas de réalisation partielle des travaux initialement prévus et de changement de propriétaire ou de syndic après les travaux
- Le montant de l'aide, s'il est inférieur aux devis présentés, sera recalculé à la baisse sur la base du montant HT des factures acquittées par le demandeur
- Si des travaux complémentaires sont ajoutés après le passage en commission d'attribution, le montant de la subvention ne prendra en compte que les travaux réalisés au moment du dépôt de la demande

Pièces à fournir en complément du présent formulaire dûment rempli :

- ☐ les factures acquittées des entreprises ayant réalisé les travaux
- ☐ l'attestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT)
- ☐ au moins une photo couleur des façades restaurées

Dossier de demande de subvention à transmettre

à l'adresse électronique suivante : revitalisation@thouars.fr

Ou à déposer à :

Maison de l'Urbanisme
Direction Aménagement et Planification
Service Habitat et Cadre de Vie
5 rue Anne Desrays
79100 Thouars

En dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, veuillez sonner à l'entrée ou déposer votre dossier dans la boîte postale située au 7 rue Anne Desrays

Merci de bien vouloir renseigner les informations suivantes :

Nom / Prénom du demandeur :

.....

Adresse de l'immeuble objet de la demande :

.....
.....

N° dossier : FF – 20 __ - __

Date et Signature :